

LES RISQUES

- + Chute de charge du palonnier ;
- + Coincement des doigts lors de la mise en place de la charge

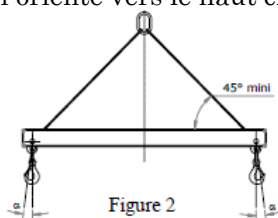
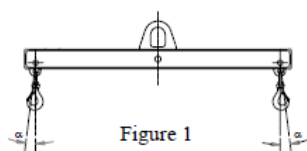


AVANT LE TRAVAIL

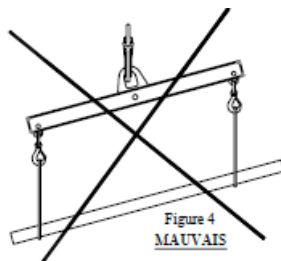
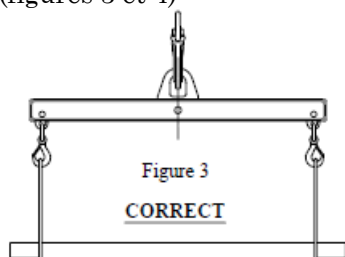
- ✓ Vérifier l'affichage correct de la charge maximum
- ✓ Vérifier le bon fonctionnement des linguets de sécurité
- ✓ Vérifier l'aspect des crochets
- ✓ S'assurer de l'assemblage complet du palonnier, vérifier si aucune goupille ou aucun écrou de maintien des axes ne manque

PENDANT LE TRAVAIL

- ⚡ Le palonnier doit être utilisé exclusivement dans la position représentée par les figures 1 et 2, c'est-à-dire l'œil de préhension central orienté vers le haut crochets vers le bas



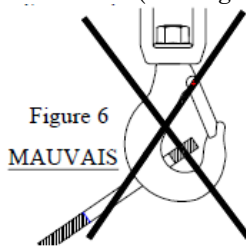
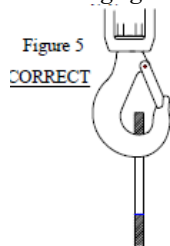
- ⚡ La charge doit toujours être équilibrée et le palonnier doit toujours rester en position horizontale (figures 3 et 4)



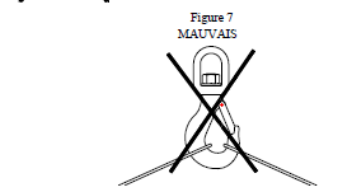
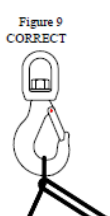
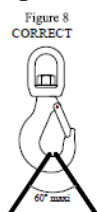
$$\text{Charge totale} = \frac{\text{Nombre de crochets}}$$

- ⚡ La charge à chaque crochet sera au maximum égale à
- ⚡ Dans le cas d'un palonnier réglable, la même distance de réglage sera effectuée de part et d'autre de l'axe ou de l'extrémité du palonnier

- Le palonnier doit être accroché à un crochet muni d'un linguet de sécurité efficace. L'œil de préhension sera engagé en totalité dans le crochet (voir figure 5 et 6)



- Dans le cas où le crochet destiné à saisir le palonnier se révélerait trop gros par rapport à l'œil de préhension de ce dernier, il est possible d'utiliser un accessoire intermédiaire adapté. Dans ce cas, vérifier son aptitude à recevoir la charge plus le poids du palonnier.
- IL EST INTERDIT DE DEPASSER LA CHARGE MAXIMUM UTILE** indiqué sur le palonnier
- Tenir compte du poids propre du palonnier (indiqué sur la plaque signalétique) dans le calcul de la charge totale à soulever, afin de ne pas dépasser la capacité de l'appareil de levage destiné à manutentionner l'ensemble.
- L'élingage en partie inférieure doit se réaliser dans les mêmes conditions que représenté dans la figure 8 et 9



APRÈS LE TRAVAIL

- ☐ Ranger et nettoyer le poste de travail
- ☐ Ranger le palonnier dans un endroit à l'écart de tout passage
- ☐ Assurer un **entretien régulier** du palonnier conformément à la notice du fabricant
- ☐

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- ① Chaussures de sécurité ;
- ① Vêtement de travail en coton et ajusté ;
- ① Gants ;
- ① Lunettes de protection enveloppante ;



JE TRAVAILLE POUR GAGNER MA VIE PAS POUR LA PERDRE

